



CAMPING FAMILIAL LES MÛRIERS
4 avenue des Mûriers
34420 PORTIRAGNES PLAGE
04 67 90 92 44
campinglesmuriers@gmail.com

FICHE DE RESERVATION LOCATION MOBIL-HOME SAISON 2020

- Fiche à retourner complétée et accompagnée de 2 chèques : 200€ (par semaine de location) et 200€ de caution à : APASEV-Hôtel de ville-5 avenue Marcel Houël BP24 69631 Vénissieux cedex (**janvier à mi-juin**) ou Camping Familial Les Mûriers 4 Avenue des Mûriers 34420 Portiragnes-Plage (**mi-juin à fin août**)
- Votre réservation et les dates souhaitées ne seront définitives qu'après la confirmation par écrit de l'APASEV. **NB : LES LOCATIONS SE FONT DU DIMANCHE 28/06 AU DIMANCHE 30/08/2020**

NOM _____ PRENOM _____

Adresse _____

CP _____ VILLE _____

N° de tél _____ Portable _____ Email _____

N° immatriculation de votre véhicule _____ marque _____ couleur _____

Réservation mobile home du dimanche _____ au dimanche _____

soit _____ semaine(s)

Liste obligatoire des personnes devant séjourner :

1 – Nom _____ Prénom _____ Date de naissance _____ âge _____

2 – Nom _____ Prénom _____ Date de naissance _____ âge _____

3 – Nom _____ Prénom _____ Date de naissance _____ âge _____

4 – Nom _____ Prénom _____ Date de naissance _____ âge _____

5 – Nom _____ Prénom _____ Date de naissance _____ âge _____

6 – Nom _____ Prénom _____ Date de naissance _____ âge _____

Animal – Race _____ Nom _____

Prix d'une semaine de location :

616.00 € pour les familles de Vénissieux.

759.00 € pour les familles extérieures à Vénissieux.

NB : Tarif du 28/06 au 12/07 = 250€ la semaine ou 400€ les 2 semaines

(Taxe de séjour en plus par jour et par personne de plus de 18 ans à régler sur place)

A joindre obligatoirement au contrat :

- 1 photocopie du justificatif de domicile du titulaire du contrat
- 1 photocopie d'une pièce d'identité du titulaire du contrat
- 1 photocopie de la carte grise du véhicule.
- 1 chèque bancaire (minimum) de 200 € par semaine à l'ordre de l'A.P.A.S.E.V.
- 1 chèque de caution de 200 € à l'ordre de l'A.P.A.S.E.V.

Le règlement intérieur, les consignes de sécurité, les consignes d'évacuation et le plan d'évacuation du camping sont remis sur place. Le cahier de prescription de sécurité (CPS), la fiche d'appréciation du séjour ainsi que le cahier de réclamation sont disponibles à la réception du camping. Tous ces documents sont sur notre site internet.

Date _____ Signature (précédée de "lu et approuvé") _____



CAMPING FAMILIAL LES MÛRIERS
4 avenue des Mûriers
34420 PORTIRAGNES PLAGE
04 67 90 92 44
campinglesmuriers@gmail.com

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION DE MOBIL-HOME

- La réservation d'un mobil-home s'entend pour une période minimum de 7 nuits.
(Arrivée le dimanche à partir de 16 heures, départ le dimanche avant 11 heures).
NB : Si les horaires ne sont pas respectés une nuit supplémentaire sera facturée.
- Le mobil-home est entièrement équipé. Forfait de base : 4 personnes (+2 personnes couchage séjour).
Si plus de 6 personnes, vous devez réserver un emplacement supplémentaire, aucune toile de tente autour du mobil-home n'est autorisée.
- La télévision, les draps, couvertures, linge de maison et oreillers ne sont pas fournis.
- La direction du camping se réserve le droit de refuser l'accès aux familles se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité du mobil-home.
- Ci-joint une fiche d'inventaire à vérifier dès votre arrivée sur place. Afin d'éviter tout malentendu, signaler à la réception du camping sous 12 heures tout défaut ou manquement. Aucune réclamation formulée ultérieurement ne pourra être prise en compte.
- Le ménage final est à votre charge.
- Au jour de votre départ indiqué sur votre contrat, le mobile home devra être libéré **avant 11 heures du matin, suite au rendez-vous préalable convenu avec la réception**. La location devra être rendue en parfait état de propreté, l'inventaire vérifié, tout objet manquant ou détérioré sera à votre charge ainsi que la remise en état des lieux si cela s'avérait nécessaire. Dans le cas où la location n'aurait pas été nettoyée avant votre départ, un forfait **nettoyage de 55 €** vous sera demandé.
- A la remise des clés, après contrôle et en fonction de l'inventaire, la caution vous sera rendue.
- Clés perdues ou cassées **10 €** à régler sur place.

Conditions de réservation :

Votre réservation sera définitive qu'après réception du contrat signé, des documents demandés et du solde de votre séjour.

- **Possibilité de régler en 1 fois ou en 2 fois** (après encaissement de la totalité du montant de la location une confirmation définitive vous sera adressée).
- **Une caution de 200 €** (chèque bancaire) doit être jointe au contrat. Elle vous sera rendue à la fin de votre séjour après inventaire du mobil-home.
- **Une taxe de séjour de 0€80** (+ 18 ans), **l'adhésion à l'APASEV : 4 €**, et **15€ de frais de dossier** seront rajoutés au prix de la location.

Annulation : Pour toute annulation, frais de dossiers 15 €.

Toute annulation d'une réservation doit être effectuée par écrit. Le remboursement des sommes versées interviendra déduction faite des montants précisés ci-dessous :

- **avant le 30 avril 2020** : l'acompte de 200 € sera conservé par l'Apasev.
- **à partir du 1^{er} mai 2020** : 100 % du séjour sera conservé par l'Apasev.

Pensez à prendre une garantie annulation personnelle en cas d'annulation avant votre séjour : vous pouvez vous renseigner auprès de votre banque ou de votre assurance.